

Projet de club 2019-2020

L'objet central de notre association sportive est, conformément à ces statuts, *de développer la pratique d'activités sportives de toute nature, présentant parfois un caractère aventureux et passionnant.*

Afin de renforcer son efficacité d'action, le club a **recentré ses activités autour de la pratique du VTT sous toutes ses formes**. Il met tout en œuvre pour en faciliter l'accessibilité par le plus grand nombre et à développer le côté éducatif et sportif à travers son école de VTT pour les enfants.

Le projet de CAPVTT s'articule autour de 4 volets :

• le volet sportif • le volet éducatif • le volet social • le volet économique

Volet sportif de CAP VTT

1) Les activités proposées :

- *Ecole de VTT enfants*

4 Groupes :

- **débutants ,débrouillés** et **pré-compétition ou loisir** : tous les mercredis après-midi de 14h à 17 h
- **compétition Xcountry et Enduro** : tous les samedis après-midi de 14 h à 17 h

- *Initiation et perfectionnement adultes*

2 Groupes : tous les samedis après-midi de 14 h à 17 h .

-*Un groupe VTT électrique .*

- *Compétitions officielles*

Participation aux compétitions de la FFC et Fédérations affiliées : Carnoux, Off Road, ENDURO KID , ENDURO trophées , etc.....

- *Entraînement VTT Adultes :*

Tous les Mardis et vendredis matin de 8h 30 à 13 h

- **Randonnées journées, raids, séjours en France et étranger :**

Exemple de raids prévus en 2019 :

- Raid VTT : Grande traversée du Morvan du 7 au 14 Mai 2019

- **Formation en interne :**

Formation GPS : Utilisation du GPS de randonnées (route et itinéraires sur PC + transfert Vers GPS + application sur le terrain).(Février 2019→ Local du club Fardeloup La Ciotat)

- **Formation fédérale : Participation** de bénévoles visant l'obtention de brevets fédéraux nécessaires à l'encadrement. Recherche de volontaires pour participer à cette formation au diplôme d'entraîneur

- **Organisation ou participations à des manifestations sportives à but humanitaire :**

Randonnée VTT dans le cadre de la journée nationale « **Vaincre la Mucoviscidose** »(30 Septembre).

2) Les fonctions assurées :

Encadrement :

actuellement

- 2 **Entraîneurs de club EXPERT** diplômé FFC
- 6 **Entraîneur de club** diplômés FFC
- 6 **Entraîneurs jeunes** diplômés FFC +1 en formation
- 1 **éducateur sportif** B. E.

Ils assurent l'encadrement d'initiation et de perfectionnement en direction des enfants de l'école VTT et des adultes, notamment de public féminin.

Ces moniteurs sont épaulés par 6 **bénévoles adultes membres du club** en voie de formation pour certains soit **un total de 21 bénévoles pour encadrer les enfants.**

- La préparation à la compétition est sous la responsabilité des **Entraîneurs de club EXPERT**. Un programme d'entraînement est établi et des tests d'évaluation mis en place.
- Les randonnées VTT de type loisirs sont organisées suivant un agenda (**voir plaquette**) et sont destinées au plus grand nombre.
- Les raids et séjours s'adressent à un public plus ciblé en fonction de leur spécificité technique.

3) Les pratiquants :

- Le club en constante évolution compte un total de 121 membres adhérents (63hommes et 16 femmes dont 42 enfants) ,dont 112 licenciés FFC .
- le milieu social est assez hétérogène et un effort tout particulier est fait pour permettre la pratique par tous.
- le local mis à disposition du club par convention avec la ville se trouve situé dans une zone sensible (HLM Fardeloup) proche du centre ville.

4) Les modalités d'accueil :

- CAP VTT cherche à développer la qualification des membres de l'encadrement.
- Le club favorise la formation de nouveaux cadres bénévoles en finançant leur formation fédérale.
- Afin de promouvoir l'accès à la compétition de certains enfants mal équipés issus de milieu modeste, CAP VTT mettra à leur disposition équipement et VTT gratuitement pour l'entraînement et la compétition. Achat de protections achetées grâce à une subvention par mécénat FFC.

5) L'organisation (et/ou participation) à des manifestations éco-responsables

Volet éducatif :

SECURITE dans la pratique : objectif N° 1 par la mise en place d'un Règlement intérieur et d'un formulaire d'adhésion (+ équipement spécifique : trousse de secours aux entraîneurs)

- A travers ses activités le club à pour objectifs éducatifs, le respect de l'environnement et plus particulièrement de la nature, le bon comportement et le respect de l'autre, l'entraide et la solidarité.
- les dirigeants et l'encadrement veillent au respect de ces valeurs notamment auprès des jeunes.
- L'organisation de manifestations humanitaires en partenariat avec la ville de La Ciotat (service Santé-Famille), des institutions et d'autres associations locales permettent d'atteindre et d'élargir nos champs d'action.
- Ainsi au-delà de la pratique sportive les adhérents sont associés à la vie du club en se mobilisant au travers de ces actions. A titre d'exemple : Participation à l'Assemblée Générale, lutte contre la Mucoviscidose, organisation des Lucioles du Téléthon, engagement dans une formation fédérale pour devenir moniteur dans le club, Forum des associations, Fête du sport à La Ciotat.

Volet économique :

- Afin de favoriser l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre l'adhésion à l'association reste fixée à un coût annuel : 45 euros pour un enfant et 50 euros pour un adulte (dégressif suivant la composition de la famille adhérente).

- L'association est partenaire du CG 13 avec la carte « Collégien13 » ce qui permet le remboursement du coût de la licence et de l'adhésion pour les collégiens (50€+50€ suivant leur choix).

- Le prêt de matériel (VTT) est ainsi proposé si nécessaire.

- L'association s'appuie sur un réseau de partenaires : sponsor privé, subvention municipale, Subventions département ou régionale et CNDS.

- Les ressources humaines du club se limitent au bénévolat : pas de salariés dans notre club.

Volet économique :

Budget du club :

- Recettes et dépenses s'équilibrent grâce aux aides que nous recevons et aux subventions.

- Les cotisations

- le prix de la licence est fixé par notre fédération de tutelle FFC.

- le club a sollicité et obtenu de la part des services fiscaux en date du 30 septembre 2011 la reconnaissance du club en tant que club d'intérêt général et peut délivrer à ce titre des reçus fiscaux.